

Contre la violence d'Etat, solidarité et résistance !

Le 26 octobre dernier, faisant suite à des mois de violences et de harcèlement des opposant-e-s au barrage de Sivens par des gendarmes mobiles, Rémi Fraisse a été tué par une de leurs grenades. Sa mort a créé, dans les mobilisations en cours contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes et contre ce barrage, de nouveaux clivages entre « violents » et « non-violents » – et a fini, comble de l'obscénité, par servir un gouvernement qui en est pourtant le seul responsable ! C'est pourquoi il est urgent, d'une part, de dépasser l'émotion qu'a suscitée cette mort en réfléchissant sur son instrumentalisation par le pouvoir et, d'autre part, de dénoncer un « débat » sur la violence qui a pour seule finalité de diviser et donc affaiblir les personnes s'opposant à lui.

Les forces de l'ordre n'ont cessé de durcir leur action depuis des années – la liste des blessé-e-s et mutilé-e-s par tirs de flashball et autres armes « non létales » serait trop longue à reproduire –, et cette accentuation de la coercition n'est pas due au hasard mais bien plutôt à la volonté réfléchie de l'Etat de soumettre l'ensemble de la société aux intérêts du patronat (hyperflexibilité, attaques contre la protection sociale et le niveau de vie, grands projets inutiles...). La police a toujours pour mission de maintenir l'ordre, mais elle doit aujourd'hui le faire avec une brutalité croissante et une logistique nouvelle afin que sautent les obstacles à une ligne économique ultralibérale. Il s'agit de terroriser quiconque s'insurge et entre en lutte ; de convaincre que manifester étant dangereux, mieux vaut rester chez soi en subissant ; de contenir toute opposition dans des formes « civiles », donc compatibles avec la société existante (commissions d'enquête, médiation d'institutionnel-le-s...). Dans cette logique, l'interdiction des manifestations, que ce soit en solidarité avec Gaza ou en mémoire de Rémi Fraisse, participe à l'étranglement de la résistance sociale et au muselage de l'expression des mouvements en général.

Si on ne tire pas les leçons de ce qui se passe actuellement, la mort de Rémi Fraisse peut avoir de graves conséquences sur les luttes du Testet et de Notre-Dame-des-Landes – mais aussi sur bien d'autres, telles que les émeutes dans les cités ou les grèves dans les entreprises. En effet, sitôt après, un clivage est apparu, au sein de ces deux mobilisations, sur la base des modes d'intervention choisis pour manifester une détermination à ne pas céder devant la répression. Ce clivage constitue un recul par rapport à l'après-manifestation du 22 février à Nantes : l'Etat avait alors tendu le même piège au mouvement anti-

aéroport, en l'incitant à dénoncer les « casseurs » et à les dissocier des « bons manifestants », mais ce mouvement avait eu assez de clairvoyance pour ne pas tomber dedans ; il avait au contraire souligné que toute lutte sociale est menée par diverses composantes recourant à divers moyens d'action.

Les dissensions présentes profitent au pouvoir : au lieu que Valls soulève l'indignation générale en osant évoquer l'insulte qui serait faite à la mémoire de Rémi Fraisse par les « casseurs », le basculement produit en quelques jours dans l'opinion par les charges de la classe politique et des médias contre leur violence lui permet de révoquer la mise en œuvre des projets d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes et de barrage au Testet – en ajoutant, pour tenter de se concilier les « anti » comme les « pro », que l'on doit néanmoins attendre la fin des procédures en cours les concernant. L'abandon de ces projets est ainsi loin d'être acquis.

Contre toutes les manipulations et récupérations politico-médiatiques, il faut réaffirmer que la dénonciation des « violences policières » ne suffit pas, car c'est d'une violence d'Etat qu'il s'agit : l'action brutale des forces de l'ordre constitue toujours sa réponse à des révoltes, que ces dernières soient le fait d'étudiant-e-s, de salarié-e-s, d'antinucléaires, de zadistes ou de personnes issues de l'immigration. Cette offensive de classe est menée à des moments précis de sa politique antisociale, envers tous ceux et celles qui réagissent contre les mesures prises au quotidien à l'encontre des pauvres (en matière de revenus, de logement, de contrôle social...) et qui font une critique en acte du modèle productiviste en se battant pour un autre mode de vie. Pour toutes ces raisons, il ne peut exister de lutte antirépressive sans lutte anticapitaliste.

En réalité, la figure même de Rémi Fraisse constitue un démenti à la présentation par le gouvernement et les médias des révolté-e-s comme étant forcément des « casseurs » : elle montre que, face à une telle politique et une telle société, même un « non-violent » ne peut que vouloir leur disparition ! Alors, pour résister à la violence d'Etat, établissons ensemble le bon rapport de forces !

*Organisation communiste libertaire
oclibertaire@hotmail.com*